



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

diplomatie féministe

Question au Gouvernement n° 1717

Texte de la question

DIPLOMATIE FÉMINISTE

Mme la présidente. La parole est à M. Pierre Cabaré.

M. Pierre Cabaré. Madame la secrétaire d'État chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations, la France porte une diplomatie féministe depuis un an. Le ministre Jean-Yves Le Drian l'avait annoncé le 8 mars 2018 et vous l'aviez vous-même confirmé lors de la commission de la condition de la femme l'an dernier à New-York. J'aurai, cette année, la chance, avec certains de mes collègues de la délégation aux droits des femmes, de me joindre à vous pour la soixante-troisième session de cette commission à l'ONU Femmes.

Je me réjouis que mes collègues de la délégation aux droits des femmes aient engagé un tel travail, aussi bien dans cette assemblée qu'avec nos partenaires d'autres pays. Nous partageons un objectif : améliorer le sort des femmes, partout dans le monde, où les enjeux de la diplomatie féministe sont nombreux.

Les attaques contre les droits des femmes sont fréquentes chez les populistes et les nationalistes. L'année dernière, vous aviez dénoncé à l'ONU le recul de certains de nos partenaires concernant les droits des femmes – aux États-Unis, en Pologne, en Hongrie. Chacun de nous sait qu'il n'est pas acceptable que les droits des femmes reculent. L'égalité entre les femmes et les hommes est la grande cause du quinquennat. Le Président Emmanuel Macron a appelé en septembre dernier à en faire une grande cause mondiale à l'ONU.

Je le cite : « Il est temps que notre monde cesse de faire des femmes des victimes et leur offre une place qui est aussi la leur, celle de leader ». Il incombe à la France d'œuvrer partout pour l'émancipation des femmes, leur éducation, leurs droits sexuels et reproductifs, leur autonomisation. Madame la secrétaire d'État, pouvez-vous nous préciser les actions qui seront menées dans les prochains mois, alors que la France préside cette année le G7 dédié à la lutte contre les inégalités ? (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

Mme la présidente. La parole est à Mme la secrétaire d'État chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations.

Mme Marlène Schiappa, secrétaire d'État chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations. Vous avez raison, monsieur le député, la France est depuis un an à l'initiative d'une véritable diplomatie féministe dans le monde, contre les violences sexistes et sexuelles, contre les mutilations génitales, l'excision, les mariages forcés, pour l'accès à l'éducation des petites filles comme des petits garçons et pour l'émancipation économique des femmes partout dans le monde, particulièrement en Afrique.

Cette action de diplomatie féministe, menée sous l'impulsion du Président de la République, est déployée avec

le ministre de l'Europe et des affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian.

Vendredi 8 mars, à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, le Président de la République remettra à l'Élysée le prix Simone Veil de la République française qui récompensera des actions menées partout dans le monde, en faveur des droits des femmes, prix qu'il a créé et qui sera remis pour la première fois cette année. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.)*

Nous accompagnons ce prix de moyens, puisque le Président a aussi créé une enveloppe de financement d'un montant de 120 millions d'euros destinée à soutenir les actions des ONG féministes en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, partout dans le monde, particulièrement dans les pays du sud. Dans les prochaines semaines, la France sera, à l'occasion de la présidence du G7, à l'initiative du partenariat de Biarritz pour l'égalité entre les femmes et les hommes. Le conseil consultatif pour l'égalité entre les femmes et les hommes, que nous avons installé à l'Élysée il y a deux semaines, travaille au recueil des lois les plus favorables dans le monde à l'égalité entre les femmes et les hommes. Ces lois seront partagées et implémentées au cours d'une réunion ministérielle dédiée à l'égalité entre les femmes et les hommes du G7 qui se tiendra à Paris cette année.

La France mène également une campagne de ratification de la convention d'Istanbul, convention européenne dédiée à la prévention et à la lutte contre les violences, notamment les violences domestiques. De nombreux pays parmi nos partenaires en Europe ne l'ont pas encore ratifiée. Il est important qu'ils le fassent. Nous partageons ensemble cette diplomatie féministe dans toutes les instances multilatérales, et je salue l'engagement des députés de la délégation aux droits des femmes, qui seront cette année avec moi à la convention annuelle des droits des femmes à l'ONU. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.)*

Données clés

Auteur : [M. Pierre Cabaré](#)

Circonscription : Haute-Garonne (1^{re} circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1717

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Égalité femmes hommes

Ministère attributaire : Égalité femmes hommes

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 mars 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [6 mars 2019](#)